

Actualités

Mairie de Saint-Benoît
11, rue Paul Gauvin – BP 11
86281 Saint-Benoît Cedex
Tél. 05 49 37 44 00
Fax : 05 49 37 44 01



Jeudi 7 janvier 2010

Eclairage public : réduire la consommation d'énergie

Depuis plusieurs années, la Municipalité a engagé une politique de réduction des dépenses énergétiques liée à l'éclairage public.

A ce jour, la consommation des 1468 points lumineux représente toujours 43% de la dépense totale en électricité, soit environ 64 700 € par an, et 73.7 tonnes de CO2.

Afin de réduire la facture, les Services techniques de Saint-Benoît ont déjà mis en place plusieurs actions :

- Le remplacement systématique des lampes tous les trois ans ; cette méthode limite la consommation de celles-ci, liée à leur vétusté.
- Le remplacement des ampoules par les nouveaux modèles moins énergivores.
- Le remplacement progressif des ballasts ferromagnétiques par des ballasts électroniques, limitant ainsi les consommations induites.
- L'installation sur tous les nouveaux lampadaires, d'économiseurs d'énergie, permettant de baisser l'intensité lumineuse suivant la fréquentation des lieux.

A compter de la mi-janvier 2010, la Municipalité a décidé de poursuivre ses efforts en matière d'économie et souhaite expérimenter la coupure de l'éclairage public entre 1h et 5h du matin (3h à 5h dans la nuit du samedi au dimanche).

Seuls les axes principaux (Route de Poitiers, Route de Ligugé, Route de Gençay, Avenue du Général de Gaulle et Rue de Mauroc) resteront éclairés en permanence.

Outre le respect de la flore et de la faune, cette méthode aura pour principal avantage de réaliser, sans aucun investissement, une économie d'environ 18 500 € par an, soit 20.1 tonnes de CO2.

